

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Mercredi 12 février 2025

Présents : Élise Barou, Alex Billis, Annie Fortat, Martine Murat, Jean-Paul et Michèle Palmier, Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusés : André Laurent, Cécile Billis,

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 3 mars 2025 à 18h au Moulin

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 8 janvier 2025 :

Le bureau approuve ce compte-rendu envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l’Intranet (après vérification Gilles Robert est bien noté seulement dans les absents sur le CR mis en ligne).

2 – POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :

4.030€ de vente d’huiles en janvier 2025.

Le chiffre d’affaires du mois est estimé satisfaisant ainsi que la trésorerie du Moulin compte tenu de la saisonnalité (écomusée fermé).

En attente du bilan comptable 2024 qui sera présenté dans les prochains jours par le cabinet comptable Axens, en présence de la trésorière Annie accompagnée de Jean-Paul et Michèle.

3 - PRÉPARATION ASSEMBLEE GENERALE 2025 :

Samedi 1er mars 2025 à 10h au Moulin (accueil dès 9h30 pour cotisations).

Michèle et Jean-Paul questionnés par le bureau indiquent qu’André, (fin de présidence au 1^{er} mars) actuellement en convalescence suite à sa chute et à son opération, compte être présent à cette assemblée générale.

La convocation à l’AG/CA est préparée et sera adressée aux adhérents dans les prochains jours.

L’invitation à l’AG sera adressée aux personnalités (idem 2024)

Le rapport moral sera préparé par André.

Le rapport d’activités en préparation (Janine/Magali) sera présenté par Janine T. à l’AG.

Le rapport financier sera présenté par Annie trésorière.

Micro salle JBC : Jean-Yves s’occupe d’installer du matériel opérationnel.

Projection diapos : des tests préalables seront faits pour éviter les incidents des années antérieures.

Places à pourvoir au CA : 3 (décès de Jeanine ; André et Cécile démissionnaires)

Candidatures officialisées et validées de Jean-Marc Grange et Pascal Coffy.

Places à pourvoir au bureau : 3 (décès de Jeanine ; André et Cécile démissionnaires).

Candidatures officialisées et validées de Frédéric Peyron et Joëlle Épinat.

Élise Barou qui avait signalé vouloir se retirer, indique qu’elle veut bien se représenter pour le bureau 2025.

A noter que le nombre de membres du bureau limité à 12 peut être inférieur à ce chiffre.

Suspension de séance de l'AG à prévoir avant les Orientations 2025 afin de réunir le CA en marge de la salle JBC pour élire les membres du bureau avec leurs fonctions respectives et ensuite présenter à l'AG la nouvelle équipe dirigeante avec reprise de séance pour les orientations 2025, les questions diverses et la parole aux élus présents.

A noter que le nombre de membres du CA limité à 25 peut être inférieur à ce chiffre.

Encaissement des cotisations/délivrance cartes d'adhérents en préalable de l'AG : Jean-Paul, Michèle et Annie

Buffet/boissons après AG :

Commande pain, plateau de charcuterie / Fourme / Pâté aux pommes confiée à Martine.

4 – POINT SUR LES COMMISSIONS – décisions validées par le bureau :

4.1 – TRAVAUX :

Point fait par Jean-Yves / Alex.

- **Visite annuelle spécifique électricité faite le 5 février** en présence de Gilles et Alex.

Des recommandations antérieures non prises en compte, ont été rappelées et sont à suivre, sachant que l'écomusée est un ERP (établissement Recevant du Public).

- **Fendeuse à bois propriété de la famille Peyron, à usage privé** car non conforme aux règles de sécurité en vigueur. Elle ne doit pas être utilisée par d'autres personnes. Un affichage adéquat sera apposé « USAGE PRIVATIF FENDEUSE ».

- **Réfection cheminements** fait en novembre mais certaines défections observées, dosage trop faible, sont à corriger notamment vers l'entrée boutique et petite porte accès boutique.

- **Mission « Sauvez le bief », opération à poursuivre** : coupes d'arbre, colmatage de fuites pour éviter les pertes d'eau : travaux à reprendre dans les prochains mois, dès la fin du printemps. Affaire suivie par Alex.

- **Panneaux ruchers** à nettoyer et mettre sous abri. Jean-Paul s'en charge.

- **Fosse septique** : vidage fait par l'entreprise Vray avant ouverture de saison.

- **Nettoyage/Réaménagement espace stockage (fenière)** avec achat de racks/caisses plastiques.

Opération menée, avec succès et efficacité, par les bénévoles sur plusieurs jours fin janvier.

2 camions soit 18m3 amenés en déchetterie.

Résultat très satisfaisant présenté aux bénévoles lors du lancement de saison le 8 février.

- **Presse ancienne** (1910-1920) récupérée à Maclas sera vérifiée et démontée. A noter que ce transport s'est fait grâce aux deux camions d'Alex.

- **Pompe à bélier** à installer

- **Chemin du bief** :

Faire le chemin de retour et créer un pont, via le Pré de la Planche afin d'avoir un circuit.

SECURITE / RAPPEL IMPÉRATIF À TOUS LES GRAISSOUS :
Pas d'utilisation de raclette dans la meule

4.2 – BOUTIQUE :

Point fait par Michèle suite réunion boutique : lundi 27 janvier 2025. CR mis en ligne sur Intranet.

- Randoland : impression livrets pour EG « Trésor du Moulin », commande faite pour 200 ex. soit 840€HT (flyers gratuits)
- SEM : coffrets carton 3 bouteilles, 200 boîtes commandées soit 513.60€HT. Prix boutique : 4€TTC/carton.
- Sud Ceram Import : becs verseurs, commande de 500 unités soit 1.125.00€HT Prix boutique : 5.50€TTC.
- Redecker : casse noix, trop cher.. Stock écoulé, produit arrêté.
- Tisanes : On écoule le stock sans commander à nouveau.

Réfléchir à d'autres idées de produits.

L'idée d'un présentoir à couteaux (style Opinel) est suggérée en séance...

Sondages auprès des visiteurs en boutique tant sur origine géographique que de savoir comment ils ont connu le Moulin : ces sondages sont à mener sur des périodes ciblées et non en continu.

Achats gros montants en boutique :

Le bureau décide de faire cadeau de 2 sets de table à partir de 80€ d'achat.

Bénévoles en visite accompagnés d'autres personnes :

Gratuité appliquée seulement pour le/la bénévole et pas pour les personnes accompagnantes.

4.3 – COMMUNICATION – OFFRES

Point fait par Janine T.

L'objectif étant de privilégier la communication non papier (réseaux sociaux...) après présentation et échanges, **le bureau unanime ne donne pas suite aux offres suivantes reçues au Moulin pour 2025 :**

- Touring Infos Services pour brochure diffusion aux Gîtes de France, jusqu'alors gratuit mais cette année avec participation de 170€HT pour conception/impression.
- Partenariat « Entreprises et découvertes », tourisme de savoir-faire adhésion : 180€HT
- Insertion Guide été Le Progrès 600€/format A5 contre 345€/format journal en 2024
- Assemblée générale Route des Métiers le 13 mars 2025 : le Moulin ne sera pas représenté.

Janine T. a représenté le Moulin lors de la séance des vœux de Loire Forez Agglo au Casino de Noirétable le 29 janvier et sera présente pour le Moulin le 17 février à la rencontre prestataires touristiques, espace Guy Poirieux.

Le 10 février, interview téléphonique réalisée avec animateur de France Bleu pour promotion animation enfants du 12 février.

Panneaux A3 « horaires 2025 » et « Évolution bâti moulin à huile » faits par Lucky Imprimerie seront récupérés dans les prochains jours. Au devis total initial de 100€ s'ajoutera un surcoût de 35€ pour tirage d'un nouveau visuel du panneau du Moulin à huile car le fichier transmis le 10 janvier par André n'était pas le définitif.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

5.1 – Visite Benjamin Gouttefarde – INFORMA le 14 janvier en présence d'André, Magali, Annie et Janine T. pour diagnostic informatique, problème de mails perdus, travail en distanciel de Magali sur PC portable.

Intervention faite fin janvier à distance par INFORMA pour la **messagerie** : À priori, résultat satisfaisant.

Pour travail en distanciel de Magali :

L'outil SharePoint (système de stockage et de partage sur Internet) installé début 2025 par André pose problème. Selon Informa, cet outil convient pour de grosses entreprises mais semble inadapté pour notre structure et de plus SharePoint est payant.

Le système de sauvegarde et de partage en place (NAAS) fonctionnant très bien avec possibilité de transfert de toutes les données du Moulin sur l'ordinateur portable, **le bureau unanime valide la demande d'intervention à faire à Informa pour arrêter SharePoint et utiliser NAAS (gratuit).**

Cette intervention a pour but de permettre à Magali le travail en distanciel notamment le mercredi matin (10h-12h).

Cette intervention a été commandée par tél. le 13 février par Janine Tissot à la Sté Informa qui fournira un devis adressé par mail au Moulin.

5.2 – - Défibrillateur : compte tenu d'un courrier de juin 2024, non encore exploité et comportant une mise en demeure pour le rendre opérationnel, une affiche « EN MAINTENANCE » sera apposée sur l'appareil. Signalement fait par Alex.

5.3 – Dépliant du Moulin : restent 900 exemplaires – tirage à faire

Le bureau unanime décide de confier cette réalisation à Lucky Imprimerie avec les modifications de textes et de couleur déjà étudiées par Magali en lien avec Janine T.

5.4 – Invitation « Coin des Écureuils » à Lérigneux, samedi 8 mars 2025. Élise représentera le Moulin.

5.5 – Changement de comptable :

Le bureau unanime décide de prospecter afin de trouver pour 2026 un cabinet comptable adapté à notre structure associative. Des conseils seront sollicités dans notre réseau de connaissances.

5.10 – Embauche saisonnier CDD temps plein pour 6 mois à/c d’avril - saison 2025 :

En réponse à l’urgence signalée et validée par le bureau du 8 janvier 2025 le nécessaire a été fait auprès de France Travail pour lancer la procédure d’appel de candidature.

À partir des candidatures reçues, une sélection sera faite et un entretien mené avec deux candidats, sachant que **Guillaume Giraudon** qui a travaillé au Moulin en 2024 s’est déclaré candidat à nouveau pour cette année.

6 – INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 – Formation de Magali pour mises à jour sites Internet/Intranet :

Compte tenu de l’indisponibilité d’André, cette formation a été dispensée sur place au Moulin le 11 février par David Flandin pour Site Line (sans impact financier pour le Moulin).

Cette tâche de gestion du site Internet/Intranet est désormais confiée à Magali afin d’avoir la réactivité indispensable sachant que le site Internet est l’outil majeur d’information de nos publics et aussi des bénévoles via l’Intranet.

Absence d'André, principes généraux d'organisation et de fonctionnement

Les membres du Bureau gèrent COLLECTIVEMENT (par mails de préférence) les affaires courantes de l'Association jusqu'au 01/03/2025 si la décision à prendre est :

- conforme aux orientations générales arrêtées par l’AG du 1er mars 2024
- n'engage pas le Moulin conventionnellement auprès d'un tiers ou financièrement en dehors de ses charges normales.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT